



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 15 mai 2018 — N° 339

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin d'inviter la population à découvrir le Montréal-Nord des années 60 et 70 à travers le livre *L'Allumeuse* de Mme Suzanne Myre.

M. LeBel (Rimouski) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Fanny Yockell, influenceuse Web et youtubeuse rimouskoise.

M. Fortin (Sherbrooke) fait une déclaration afin de souligner l'apport des Sœurs de la charité de Saint-Hyacinthe à la communauté sherbrookoise.

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de souligner le 60^e anniversaire de L'Ordre des Filles d'Isabelle, Princeville, Cercle Vierge du sourire n° 992.

Mme Charbonneau (Mille-Îles) fait une déclaration afin de souligner la Semaine québécoise intergénérationnelle.

15 mai 2018

M. Khadir (Mercier) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Charles-Olivier Mercier pour sa contribution au développement économique de la circonscription de Mercier.

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de féliciter les athlètes du cégep André-Laurendeau pour leurs performances sportives.

Mme Lavallée (Repentigny) fait une déclaration afin de souligner le 35^e anniversaire de L'Association de Repentigny pour l'avancement de la musique.

Mme Charlebois (Soulanges) fait une déclaration afin de souligner les réalisations de M. Guillaume Bertrand, atteint du syndrome d'Asperger.

M. Ouellet (René-Lévesque) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jacques Gagnon, fondateur du Festi-Livre Desjardins.

À 13 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 01.

15 mai 2018

Moment de recueillement

M. Ouimet, premier vice-président, dépose :

Une lettre, en date du 9 mai 2018, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, à la fonction de leader de l'opposition officielle, en remplacement de Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, à compter du 15 mai 2018;

(Dépôt n° 4356-20180515)

Une lettre, en date du 9 mai 2018, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Jean-François Lisée, chef de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de Mme Carole Poirier, députée de Hochelaga-Maisonneuve, à la fonction de leader adjointe de l'opposition officielle, en remplacement de M. Mathieu Traversy, député de Terrebonne, à compter du 15 mai 2018;

(Dépôt n° 4357-20180515)

Une lettre, en date du 10 mai 2018, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger et présidente du caucus du gouvernement, l'informant que M. Paul Busque, député de Beauce-Sud, n'est plus membre du caucus du gouvernement.

(Dépôt n° 4358-20180515)

Présentation de projets de loi

Mme Vallée, ministre de la Justice, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 187 Loi sur la protection de la confidentialité des sources journalistiques

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 187.

15 mai 2018

M. Moreau, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 184 Loi favorisant l'établissement d'un service public de recharge rapide pour véhicules électriques

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 184.

M. Proulx, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 185 Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 185.

M. Fortin, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 186 Loi concernant l'acquisition de voitures additionnelles pour le métro de Montréal

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 186.

15 mai 2018

M. Caire (La Peltrie) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 1193 Loi encadrant les communications des organismes publics

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 1193.

M. Ouimet, premier vice-président, communique à l'Assemblée et dépose le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 239 Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans le site patrimonial de Percé

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 4359-20180515)

Mme Ouellet (Vachon), au nom de M. Lelièvre (Gaspé), propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 239, Loi concernant la subdivision d'un lot situé dans le site patrimonial de Percé.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 239 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission de la culture et de l'éducation et que la ministre de la Culture et des Communications soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

15 mai 2018

M. Ouimet, premier vice-président, communique à l'Assemblée et dépose le rapport du directeur de la législation sur le projet de loi d'intérêt privé :

n° 240 Loi concernant La Fabrique de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur

Le rapport précise que l'avis a été fait et publié conformément aux Règles de fonctionnement concernant les projets de loi d'intérêt privé.

(Dépôt n° 4360-20180515)

M. Birnbaum (D'Arcy-McGee) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi d'intérêt privé n° 240, Loi concernant La Fabrique de la paroisse Saint-Jacques-le-Majeur.

La motion est adoptée.

M. Fournier, leader du gouvernement, propose que le projet de loi d'intérêt privé n° 240 soit renvoyé pour consultation et étude détaillée à la Commission des finances publiques et que le ministre des Finances soit membre de ladite commission pour la durée de ce mandat.

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Leitão, ministre des Finances, dépose :

Les rapports annuels 2017 de l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier du Québec et du Fonds d'assurance responsabilité professionnelle du courtage immobilier du Québec.

(Dépôt n° 4361-20180515)

15 mai 2018

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse aux questions écrites n^{os} 300, 301 et 302 concernant la prise en compte des indemnités versées dans le cadre du régime d'indemnisation des victimes d'actes criminels pour établir le montant de l'allocation-logement, inscrites au *Feuilleton et préavis* du 24 avril 2018 par M. Bonnardel (Granby).

(Dépôt n° 4362-20180515)

M. Ouimet, premier vice-président, dépose :

Une lettre, en date du 10 mai 2018, adressée à M. Jacques Chagnon, président de l'Assemblée nationale, par M. Philippe-André Tessier, président par intérim de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant de la démission de M^e Charmaine Lyn, membre de la Commission. Cette lettre est accompagnée d'une copie de la lettre de démission de M^e Lyn;

(Dépôt n° 4363-20180515)

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 15 mai 2018;

(Dépôt n° 4364-20180515)

La copie du préavis de la motion proposée par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 16 mai 2018, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 4365-20180515)

Dépôts de rapports de commissions

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 17 et 25 novembre 2015 ainsi que le 18 janvier 2016, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du mandat d'initiative sur les conditions de vie des femmes autochtones en lien avec les agressions sexuelles et la violence conjugale. Le rapport contient des observations, des conclusions et 5 recommandations;

(Dépôt n° 4366-20180515)

15 mai 2018

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 8 et 10 mai 2018, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 178, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant la protection du consommateur.

(Dépôt n° 4367-20180515)

Dépôts de pétitions

Mme Simard (Charlevoix–Côte-de-Beaupré) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 11 848 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'abolition des frais de stationnement des hôpitaux.

(Dépôt n° 4368-20180515)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 751 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du transport scolaire.

(Dépôt n° 4369-20180515)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient les votes reportés, le 10 mai 2018, sur l'amendement proposé par M. LeBel (Rimouski) et sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi.

15 mai 2018

Est d'abord mis aux voix l'amendement de M. LeBel (Rimouski).

L'amendement est rejeté par le vote suivant :

(Vote n° **463** en annexe)

Pour : **47** Contre : **59** Abstention : **0**

Est ensuite mis aux voix le rapport de la Commission de l'économie et du travail.

Le rapport est adopté par le vote suivant :

(Vote n° **464** en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Fortin, ministre de la Famille, conjointement avec Mme Hivon (Joliette), Mme Guilbault (Louis-Hébert), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Semaine québécoise des familles qui se déroule à travers le Québec, du 14 au 20 mai, sur le thème *La famille, c'est ça qui compte!*;

QU'elle souligne également la Journée internationale des familles, qui se tient tous les 15 mai et dont le thème cette année est *Familles et sociétés inclusives*;

QU'enfin, elle rappelle l'importance de la famille dans notre société et qu'elle témoigne sa reconnaissance à toutes les éducatrices, les personnes et les organisations qui se consacrent quotidiennement au mieux-être des familles québécoises et à leur plein épanouissement.

15 mai 2018

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Therrien (Sanguinet), conjointement avec M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement du Québec et au gouvernement fédéral la mise en place d'un rapport d'impôt unique, transmis à Revenu Québec, pour tous les contribuables québécois et ce, tout en préservant l'autonomie fiscale du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **465** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), conjointement avec Mme Vien, ministre responsable du Travail, M. Leclair (Beauharnois), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx), propose :

QUE l'Assemblée dénonce l'intimidation sous toutes ses formes et que celle-ci est inacceptable sur les chantiers de construction du Québec.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

15 mai 2018

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **466** en annexe)

Pour : **104** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Bergeron (Verchères), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale du vivre-ensemble dans la paix le 16 mai, qui a été proclamée par l'ONU en décembre 2017;

QU'en cette occasion l'Assemblée nationale exprime sa volonté de soutenir toute action et initiative fondée sur des négociations bilatérales en vue de trouver une solution viable au conflit israélo-palestinien reposant sur la paix, la solidarité et la justice;

QU'elle réaffirme le soutien indéfectible du Québec à une solution négociée entre les deux parties qui incarne à la fois le droit des Palestiniens à l'autodétermination et à la création d'un État viable et la nécessité pour Israël de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **467** en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

15 mai 2018

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Ménard, whip en chef du gouvernement, propose :

QUE le député de Sainte-Rose soit nommé membre permanent de la Commission des relations avec les citoyens;

QUE le député de Chapleau soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles;

QUE le député de D'Arcy-McGee soit nommé membre permanent de la Commission de l'économie et du travail;

QUE ces changements prennent effet immédiatement.

La motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 170, Loi modernisant le régime juridique applicable aux permis d'alcool et modifiant diverses dispositions législatives en matière de boissons alcooliques;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 150, Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions des discours sur le budget du 17 mars 2016 et du 28 mars 2017;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 176, Loi modifiant la Loi sur les normes du travail et d'autres dispositions législatives afin principalement de faciliter la conciliation famille-travail;

15 mai 2018

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 157, Loi constituant la Société québécoise du cannabis, édictant la Loi encadrant le cannabis et modifiant diverses dispositions en matière de sécurité routière.

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, les conclusions ou les recommandations de la Commission à la suite de l'audition du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports sur le rapport d'audit particulier du Vérificateur général du Québec intitulé *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports : gestion contractuelle*, et en suivi de la recommandation 3.1 du 36^e rapport de la Commission de l'administration publique;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de poursuivre les travaux liés au rapport du mandat d'initiative portant sur la place des femmes en politique.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 16 mai 2018, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale demande aux partis politiques de s'engager à rénover toutes les écoles présentant un déficit d'entretien, et ce, avant de procéder à une baisse de la taxe scolaire.

15 mai 2018

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption

M. Blais, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que le projet de loi n° 173, Loi visant principalement à instaurer un revenu de base pour des personnes qui présentent des contraintes sévères à l'emploi, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le projet de loi n° 173 est adopté.

M. Tanguay, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 16 mai 2018, à 9 h 40.

La motion est adoptée.

À 16 h 14, M. Gendron, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 16 mai 2018, à 9 h 40.

Le Président

JACQUES CHAGNON

15 mai 2018

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur l'amendement de M. LeBel (Rimouski) :

(Vote n° 463)

POUR - 47

Bergeron (PQ)	Hivon (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	Jean (PQ)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Bonnardel (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	Roy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Khadir (IND)	Nadeau-Dubois (IND)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Kotto (PQ)	Ouellet (PQ)	Samson (CAQ)
Charette (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(René-Lévesque)	Schneeberger (CAQ)
Cloutier (PQ)	Lamarre (PQ)	Ouellet (IND)	Soucy (CAQ)
Cousineau (PQ)	Lamontagne (CAQ)	(Vachon)	Spénard (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Fournier (PQ)	LeBel (PQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
(Marie-Victorin)	Leclair (PQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
Gaudreault (PQ)	Lefebvre (CAQ)	Richard (PQ)	
(Jonquière)	Lemay (CAQ)	Roberge (CAQ)	
Guilbault (CAQ)	Lisée (PQ)	Rochon (PQ)	

CONTRE - 59

Anglade (PLQ)	Chevarie (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Reid (PLQ)
Arcand (PLQ)	Coiteux (PLQ)	Huot (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	D'Amour (PLQ)	Iracà (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	David (PLQ)	Kelley (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bernier (PLQ)	de Santis (PLQ)	Leitão (PLQ)	Simard (PLQ)
Billette (PLQ)	Drolet (PLQ)	Lessard (PLQ)	(Dubuc)
Birnbaum (PLQ)	Fortin (PLQ)	Matte (PLQ)	Simard (PLQ)
Blais (PLQ)	(Pontiac)	Melançon (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Blanchette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Ménard (PLQ)	St-Denis (IND)
Bolduc (PLQ)	(Sherbrooke)	Merlini (PLQ)	St-Pierre (PLQ)
Boucher (PLQ)	Fournier (PLQ)	Moreau (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Boulet (PLQ)	(Saint-Laurent)	Morin (PLQ)	Thériault (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Carrière (PLQ)	Girard (PLQ)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Habel (PLQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Hardy (PLQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)

15 mai 2018

Sur le rapport de la Commission de l'économie et du travail :

(Vote n° 464)

POUR - 106

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	Leclair (PQ)	Rochon (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bérubé (PQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Billette (PLQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Moreau (PLQ)	(Dubuc)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Soucy (CAQ)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Spénard (CAQ)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Denis (IND)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	(René-Lévesque)	St-Pierre (PLQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (IND)	Tanguay (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	(Vachon)	Thériault (PLQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	Ouellette (PLQ)	Therrien (PQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Tremblay (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	Turcotte (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Plante (PLQ)	Vallée (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Vien (PLQ)
Cousineau (PQ)	Laframboise (CAQ)	Poirier (PQ)	Villeneuve (PQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Proulx (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)	

15 mai 2018

Sur la motion de M. Therrien (Sanguinet), conjointement avec M. Bonnardel (Granby), M. Khadir (Mercier), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 465)

POUR - 105

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leclair (PQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lefebvre (CAQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (IND)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	St-Denis (IND)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)

15 mai 2018

Sur la motion de M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), conjointement avec Mme Vien, ministre responsable du Travail, M. Leclair (Beauharnois), M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Lelièvre (Gaspé) et M. Surprenant (Groulx) :

(Vote n° 466)

POUR - 104

Anglade (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Rotiroti (PLQ)
Arcand (PLQ)	(Pontiac)	Leitão (PLQ)	Rousselle (PLQ)
Auger (PLQ)	Fortin (PLQ)	Lemay (CAQ)	Roy (CAQ)
Barrette (PLQ)	(Sherbrooke)	Lessard (PLQ)	(Montarville)
Bergeron (PQ)	Fournier (PLQ)	Lisée (PQ)	Roy (PQ)
Bernier (PLQ)	(Saint-Laurent)	Maltais (PQ)	(Bonaventure)
Bérubé (PQ)	Fournier (PQ)	Marceau (PQ)	Samson (CAQ)
Billette (PLQ)	(Marie-Victorin)	Martel (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Birnbaum (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Matte (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Blais (PLQ)	(Jonquière)	Melançon (PLQ)	Simard (PLQ)
Blanchette (PLQ)	Giguère (PLQ)	Ménard (PLQ)	(Dubuc)
Bolduc (PLQ)	Girard (PLQ)	Merlini (PLQ)	Simard (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Moreau (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boucher (PLQ)	Habel (PLQ)	Morin (PLQ)	Spénard (CAQ)
Boulet (PLQ)	Hardy (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	St-Denis (IND)
Bourcier (PQ)	Heurtel (PLQ)	Ouellet (IND)	St-Pierre (PLQ)
Bourgeois (PLQ)	Hivon (PQ)	(Vachon)	Tanguay (PLQ)
Caire (CAQ)	Huot (PLQ)	Ouellet (PQ)	Thériault (PLQ)
Carrière (PLQ)	Iracà (PLQ)	(René-Lévesque)	Therrien (PQ)
Charbonneau (PLQ)	Jean (PQ)	Ouellette (PLQ)	Tremblay (PLQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Pagé (PQ)	Turcotte (PQ)
Charlebois (PLQ)	Kelley (PLQ)	Picard (CAQ)	Vallée (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Khadir (IND)	Plante (PLQ)	Vien (PLQ)
Cloutier (PQ)	Kotto (PQ)	Poëti (PLQ)	Villeneuve (PQ)
Coiteux (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poirier (PQ)	Weil (PLQ)
D'Amour (PLQ)	Lamarre (PQ)	Proulx (PLQ)	
D'Amours (CAQ)	Lamontagne (CAQ)	Reid (PLQ)	
David (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Richard (PQ)	
de Santis (PLQ)	LeBel (PQ)	Roberge (CAQ)	
Drolet (PLQ)	Leclair (PQ)	Rochon (PQ)	

15 mai 2018

Sur la motion de M. Khadir (Mercier), conjointement avec M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), M. Bergeron (Verchères), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Lelièvre (Gaspé), M. Surprenant (Groulx) et Mme Ouellet (Vachon) :

(Vote n° 467)

POUR - 105

Anglade (PLQ)	Drolet (PLQ)	LeBel (PQ)	Richard (PQ)
Arcand (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leclair (PQ)	Roberge (CAQ)
Auger (PLQ)	(Pontiac)	Lefebvre (CAQ)	Rochon (PQ)
Barrette (PLQ)	Fortin (PLQ)	Leitão (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bergeron (PQ)	(Sherbrooke)	Lemay (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Bernier (PLQ)	Fournier (PLQ)	Lessard (PLQ)	Roy (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Saint-Laurent)	Lisée (PQ)	(Montarville)
Billette (PLQ)	Fournier (PQ)	Maltais (PQ)	Roy (PQ)
Birnbaum (PLQ)	(Marie-Victorin)	Marceau (PQ)	(Bonaventure)
Blais (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Martel (CAQ)	Samson (CAQ)
Blanchette (PLQ)	(Jonquière)	Matte (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bolduc (PLQ)	Giguère (PLQ)	Melançon (PLQ)	Schneeberger (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (PLQ)	Ménard (PLQ)	Simard (PLQ)
Boucher (PLQ)	Guilbault (CAQ)	Merlini (PLQ)	(Charlevoix-Côte-de-Beaupré)
Boulet (PLQ)	Habel (PLQ)	Moreau (PLQ)	Simard (PLQ)
Bourcier (PQ)	Hardy (PLQ)	Morin (PLQ)	(Dubuc)
Bourgeois (PLQ)	Heurtel (PLQ)	Nadeau-Dubois (IND)	Soucy (CAQ)
Caire (CAQ)	Hivon (PQ)	Ouellet (IND)	Spénard (CAQ)
Carrière (PLQ)	Huot (PLQ)	(Vachon)	St-Denis (IND)
Charbonneau (PLQ)	Iracà (PLQ)	Ouellet (PQ)	St-Pierre (PLQ)
Charette (CAQ)	Jean (PQ)	(René-Lévesque)	Tanguay (PLQ)
Charlebois (PLQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Ouellette (PLQ)	Thériault (PLQ)
Chevarie (PLQ)	Kelley (PLQ)	Pagé (PQ)	Therrien (PQ)
Cloutier (PQ)	Khadir (IND)	Picard (CAQ)	Tremblay (PLQ)
Coiteux (PLQ)	Kotto (PQ)	Plante (PLQ)	Turcotte (PQ)
D'Amour (PLQ)	Laframboise (CAQ)	Poëti (PLQ)	Vallée (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lamarre (PQ)	Poirier (PQ)	Vien (PLQ)
David (PLQ)	Lamontagne (CAQ)	Proulx (PLQ)	Villeneuve (PQ)
de Santis (PLQ)	Lavallée (CAQ)	Reid (PLQ)	Weil (PLQ)